

La lettre des Enseignants d'EPS d'Aquitaine



N° 19
2 octobre 2017



POUVOIR D'ACHAT : Le nouveau gouvernement s'attaque aux enseignants

C'est une attaque en bonne et due forme envers les fonctionnaires, et notamment les enseignants.

En effet, le gouvernement remet en cause, entre autre, certains volets du PPCR et notamment l'augmentation de l'indice de chaque échelon prévue pour janvier 2018. Le jour de carence est remis sur le tapis ainsi que le gel du point d'indice.

Pour ces raisons, le SE-UNSA appelle à une grève intersyndicale le **mardi 10 octobre 2017**.

Mobilisons-nous pour défendre notre pouvoir d'achat !!!

<http://enseignants.se-unsa.org/En-greve-ensemble-le-10-octobre-pour-notre-pouvoir-d-achat>

Le SE-UNSA vous accompagne pour comprendre votre reclassement du 01/09/2017



C'est l'une des conséquences importantes du PPCR que le SE-UNSA a défendue : le reclassement, avec gain d'un échelon dès le 01/09/2017 pour certains d'entre vous.

En effet, la durée de passage d'un échelon à l'autre étant désormais la même pour tous, certains d'entre vous bénéficieront automatiquement d'un passage à l'échelon supérieur avec augmentation de rémunération dès le 01/09/2017. Ce reclassement sera normalement effectif sur la rémunération d'octobre, avec effet rétroactif.

Iprof sera mis à jour, surveillez donc votre dossier et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations.

Pour en savoir plus, consultez la grille de reclassement :

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1053>

PPCR : Le rendez-vous carrière, des informations officielles sur le contenu et les grilles d'évaluation

Chaque enseignant aura désormais 2 rendez-vous carrière qui lui permettront ou pas de bénéficier d'une accélération de un an pour le passage aux échelons 7 et 9, ainsi qu'un troisième rendez-vous carrière pour statuer sur le passage à la hors classe.

Ces rendez-vous carrière interviendront l'année précédant l'éventuelle accélération et suivent un protocole précis pour chacun d'entre nous. De même, les grilles d'évaluations sont nationales et identiques pour tous, quelle que soit la discipline.

Pour le SE-UNSA, l'évaluation des enseignants est désormais équitable et transparente.

Le SE-UNSA au niveau académique ou départemental accompagnera ses adhérents pour aborder les entretiens de carrière (stage - conseils individuels) et les 2 CAPA pour le passage à la classe exceptionnelle.

Pour tout savoir sur vos rendez-vous carrière :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Calendrier : Deux dates à retenir

- **Admission à la retraite** : le dossier de demande est à déposer avant le **20 octobre 2017**.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1064>

- **Affectation sur poste d'adaptation** pour la rentrée prochaine. Les dossiers de candidature sont à transmettre pour le **vendredi 17 novembre 2017**.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article950>

Associations sportives : commandez le kit Fonds de solidarité



Vous avez entendu parler du Fonds de solidarité aux associations sportives (AS) en difficulté financière ? Vous voulez en savoir plus ?

Le SE-Unsa vous aide à y voir plus clair dans les démarches : <http://enseignants.se-unsa.org/Associations-Sportives-commandez-le-kit-Fonds-de-solidarite>

Sport à l'école et JO 2024 : un "bon plan" mais pour qui ?

Surfant sur l'attribution des JO 2024 à la ville de Paris, notre ministre a profité de la Journée nationale du Sport scolaire pour présenter son plan "Horizon 2024" pour le sport à l'École, sans jamais utiliser le terme complet Éducation physique et sportive.

Lire la suite : <http://enseignants.se-unsa.org/Sport-a-l-ecole-et-JO-2024-un-bon-plan-mais-pour-qui>

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

[J'adhère en cliquant ici !](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

Liza MARTIN
Responsable Académique EPS
Agrégee d'EPS
Elue à la CAPA des Agrégés

LP La Morlette à CENON

Olivier MALRIC
Elu à la CAPA des Profs d'EPS

LPO Vaclav Havel à
BEGLES

Patrick EUSEPI
Elu à la CAPA des Profs d'EPS

Collège Ernest Gabard à
JURANCON

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org